

Fort engouement pour le programme de logements LPA

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE



Présidentielle

Mouloud Hamrouche réitère son refus d'être candidat

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4895 - Jeudi 3 octobre 2019 - Prix : 10 DA



Pour la formation d'une génération d'élite

Gaïd Salah met en avant la stratégie «clairvoyante» de l'ANP

Page 4

Un gouvernement des juges en Tunisie ?

Par Mohamed Habili

La décision prise par la justice tunisienne mardi dernier de garder en prison Nabil Karoui, l'un des deux candidats qualifiés pour le deuxième tour de la présidentielle, prévu pour le 13 octobre, devrait logiquement pousser l'instance indépendante chargée de son organisation à prononcer soit son report soit son annulation, ce qui entraînerait le cas échéant celle de tout le scrutin présidentiel. Il ne semble pas toutefois que l'on s'achemine vers ce scénario, mais vers la tenue de ce deuxième tour, aussi extraordinaire que cela puisse paraître. De sorte qu'il est tout à fait possible, si du moins il faut en croire des études officielles, les sondages étant interdits, que ce soit le candidat emprisonné pour de sombres affaires de blanchiment et d'évasion fiscale qui soit au bout du compte proclamé vainqueur. L'étrangeté dans la situation qui lui est faite est que s'il a le droit de concourir, il n'a pas par contre celui de mener campagne sur un pied d'égalité avec son compétiteur, Kais Saïed. Ce n'est pas cette inégalité qui pourtant est le plus susceptible de créer des difficultés difficilement gérables dans les jours qui viennent, à supposer même qu'elle ne soit pas en définitive à son avantage, mais bien son éventuelle victoire. Que ferait alors la justice : le libérer, puisqu'il serait alors le président de la République élu, ou continuer de le garder en prison, au motif qu'une élection au suffrage universel, ce n'est quand même pas la même chose qu'un acquittement à la suite d'un procès dans les règles ?

Suite en page 3

3 500 femmes décèdent chaque année de cette maladie

Cancer du sein : Octobre n'est pas rose pour tout le monde



Ph/D. R.

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Alors que ce mois est en train de débiter, il convient de préciser que la prise en charge des «à-côtés» est loin d'être correcte pour tous les malades. Lire page 2

En difficultés d'approvisionnement

Renault Algérie exclut la fermeture de son usine d'Oued Tlilat

Page 2

Nadia Agsous, initiatrice de «L'Algérie, un rêve d'artistes»

Quand hirak et silmya sont portés par l'art à Paris

Page 13

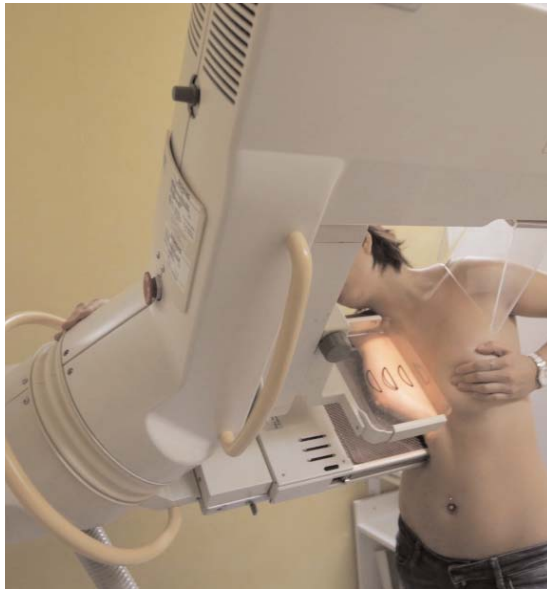
3 500 femmes décèdent chaque année de cette maladie

Cancer du sein : Octobre n'est pas rose pour tout le monde

■ Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Alors que ce mois est en train de débiter, il convient de préciser que la prise en charge des «à-côtés» est loin d'être correcte pour tous les malades.

Par Meriem Benchaouia

En Algérie, même si les responsables se succèdent pour affirmer que la mise en œuvre du Plan national contre le cancer avance bien, les malades continuent de souffrir des complications de cette maladie et de l'absence d'une bonne prise en charge médicale. Elles sont 3 500 femmes à décéder, chaque année, d'un cancer du sein, alors que 13 000 autres nouveaux cas sont diagnostiqués. L'estimation reste de fait très en deçà de la réalité car le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux peine encore à être résolu. La chimiothérapie et radiothérapie, deux phases cruciales dans le traitement, font toujours défaut. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le Professeur Messaoud Zitouni, coordinateur du Plan national anti-cancer, a signalé qu'avec les 13 000 cas constatés annuellement, se soldant par la mort de 3 500 femmes sur cette même période, cette affection représente plus de la moitié des divers types de cancers diagnostiqués chez la femme et un quart de celle affectant les hommes et les femmes



confondus. Pour faire face à ce que qui peut être considéré comme un fléau, le Professeur Zitouni se déclare en faveur de la mise en place d'une stratégie de lutte «plus efficace». Il prévient que «le nombre de cancers ne va pas baisser», tant que n'auront

pas été mises en place des politiques publiques «sérieuses et agressives», étalées dans le temps. Avec ces chiffres alarmants, il est urgent de trouver des solutions pour améliorer la situation des malades, notamment en ce qui concerne le rem-

boursement des traitements anti-cancer qui coûtent très cher car nombreux sont les malades contraints à se tourner vers le privé. En effet, depuis quelques années, des cliniques privées d'oncologie et de radiothérapie offrent la possibilité d'un suivi médical. Mais les opérations chirurgicales liées aux maladies du cancer ou encore les séances de radiothérapie ne sont toujours pas prises en charge. Les cancéreux ne bénéficient d'aucune couverture sociale, ni psychologique ni même celle d'accompagnement pour leur assurer une fin de vie en toute dignité. Et pour cause, certains acteurs directement concernés, notamment la Caisse nationale des assurances sociales, ne s'impliquent toujours pas, ou partiellement, dans ce dossier. Censée prendre en charge la pathologie du cancer au même titre que le reste des maladies chroniques, la Cnas a été, à maintes reprises, pointée du doigt.

L'impératif d'un dépistage précoce

Le ministre de la Solidarité nationale, Ghania Eddalia, a affirmé que la prise de conscience de la nécessité d'un dépistage

précoce du cancer est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. En présidant les cérémonies de célébration de la Journée arabe de sensibilisation sur le cancer du sein, M^{me} Eddalia a souligné que l'initiative approuvée en février dernier en Algérie, lors d'une rencontre des ministres arabes des Affaires sociales, vise à intensifier les activités de sensibilisation des femmes et des filles sur cette maladie. Ces actions ne doivent pas se limiter au cancer du sein chez la femme mais englober aussi le cancer du col de l'utérus et le cancer de la prostate et du côlon chez les hommes, a-t-elle déclaré. Un diagnostic précoce de toutes les maladies doit se transformer en une culture qui peut atténuer les coûts de traitement de leurs répercussions, notamment l'aspect financier et corporel par les traitements de chimiothérapie et radiothérapie. Le ministre a donné, lors de cette journée préventive célébrée pour la première fois dans les pays arabes, le coup d'envoi de la campagne nationale de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein sous le slogan «Dépistage précoce du cancer du sein peut sauver ta vie».

M. B.

En difficultés d'approvisionnement

Renault Algérie exclut la fermeture de son usine d'Oued Tlilat

Contrairement aux rumeurs qui ont circulé ces derniers temps, Renault Algérie exclut la fermeture de son usine de montage de véhicules touristiques de Oued Tlilat (Oran), et ce, malgré un risque d'épuisement de ses stocks de kits CKD/SKD, à compter du mois de novembre prochain. C'est en tout cas ce qu'a fait savoir la marque du losange en Algérie.

Dans un contexte de crise économique, Renault Algérie exclut la fermeture de l'usine de Oued Tlilat (Oran), comme le laissent entendre des rumeurs sur le sujet, rassure que «la production devrait reprendre avec l'arrivée des nouveaux quotas, probablement au début de l'année 2020». «Nous sommes sur le point d'épuiser nos stocks des kits CKD/SKD et la chaîne de production risque d'être suspendue éventuellement à partir du mois de novembre prochain, en raison de l'indisponibilité des kits destinés au montage des véhicules touristiques après épuisement des quotas qui nous ont été autorisés», a indiqué à l'APS une source responsable auprès de Renault Algérie. Toutefois, évoquant l'éventualité d'un cas de «suspension provisoire» de ses activités de montage, Renault Algérie «exclut tout licenciement de son personnel», et affirme opter pour «un redéploiement» de son personnel. En outre, les responsables de Renault Algérie «tentent actuellement de faire fonctionner l'usine à des rythmes moins intenses pour essayer d'éviter l'arrêt total de sa chaîne de production». «Nous tentons d'éviter la suspension de l'activité. Plusieurs éventualités sont possibles, et

ce, en tenant compte du redéploiement des effectifs pour une période de maintenance des installations de l'usine, ainsi que le recours à des congés forcés au mois de décembre. Cependant, nous excluons carrément l'éventualité de licenciement de notre personnel», a rassuré la même source. Ceci étant, force est de constater que cette situation de rupture de stocks à laquelle fait face la marque du losange en Algérie, est le résultat de l'absence d'un développement réel d'un tissu de sous-traitants, tel qu'annoncé à la conclusion de l'accord de partenariat, pour une production locale de certains équipements, à l'instar des joints d'étanchéité, des câblages, des pièces plastiques, des sièges et autres tapis et insonorisants. Faisant qu'aujourd'hui, dépourvus de toute visibilité, les huit sous-traitants locaux fournissant les pièces nécessaires à la construction automobile de cette usine d'Oran, affirment être dans le désarroi total. Déplorant une perte d'argent considérable, ils estiment en effet que les restrictions portées sur l'importation d'intrants d'assemblage ont mis dans une situation délicate plusieurs filières du secteur. De ce fait, cette situation d'épuisement des stocks chez Renault-Algérie n'est autre que le résultat du non-respect de l'engagement pour la réalisation du taux d'intégration prévu et donc un respect moral du contrat. Et pour cause, deux ans après son inauguration le 10 novembre 2014, l'usine Renault Algérie Production enregistre un taux d'intégration de 30 %, avait déclaré l'entreprise. Pourtant, une année plus tard, lors d'une rencontre sur la sous-traitance organisée en avril 2017 au

Sheraton Oran, la directrice achats au sein de Renault Algérie déclarant que l'entreprise «arrivera à un taux d'intégration de 42 % en 2019», dira qu'«actuellement (c'est-à-dire en 2017) il est à 28 %», donc loin des 30% de l'année d'avant.

Toutes les commandes validées seront livrées

Par ailleurs, s'agissant de sa clientèle, Renault Algérie affirme que «tous les gens qui disposent d'une commande validée recevront leurs véhicules dans les délais prévus», expliquant que «la société s'est procurée les commandes en fonction de la disponibilité des stocks». Pour rappel, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70 %). Le montage local des véhicules a réalisé une production de 4 500 véhicules industriels, 180 000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110 000 véhicules de tourisme en 2017. En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. Une correspondance adressée par la direction

générale des Douanes à ses services précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'investissement (CNI). Le document indique que le montant alloué à la SPA Renault-Algérie Production (RAP), pour cette année, est de 660 millions de dollars, dont 50 % sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2 000 cm³. Concernant les modèles validés de ce concessionnaire franco-algérien, la correspondance cite la Renault Symbol, la Clio 4 et la Dacia Sandero Stepway. Le montant alloué à la Sarl Tahkout Manufacturing Company a été plafonné à 360 millions de dollars, dont 50 % sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2 000 cm³. Les modèles validés par le CNI de ce concessionnaire sont : Hyundai Tucson, Santarém, Accent RB, Sonata, I10, I20, et Créta. S'agissant du montant alloué à la SPA Sovac Production, il a été plafonné à 600 millions de dollars, dont 50 % sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2 000 cm³. Les modèles validés de ce constructeur algéro-allemand sont le Caddy, la Golf, la Skoda Octavia et la Seat Ibiza. Enfin, le montant alloué à la Sarl Gloviz (Kia) est 380 millions de dollars, dont 50 % consacrés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2 000 cm³. Trois modèles sont validés au compte de ce constructeur algéro-sud-coréen : la Kia Rio, Cérato et la Picanto. Lynda Naili

Les cybercafés et le site pris d'assaut par les Algérois

Fort engouement pour le programme de logements LPA

■ Malgré la peur de voir le scénario de l'AADL et LSP se reproduire encore une fois, des milliers d'Algérois ont pris d'assaut les cybercafés pour s'inscrire et télécharger les demandes au logement LPA. Pour preuve, plus de 80 000 demandes ont été enregistrées au premier jour de l'ouverture des inscriptions, indique le wali d'Alger.

Par Thinhinene Khouchi

Ils sont nombreux à vouloir se lancer dans l'aventure LPA. En effet, après l'ouverture des préinscriptions avant-hier, les Algérois n'ont pas tardé à prendre d'assaut le site de préinscription au programme de logement promotionnel aidé (LPA). Les cybercafés grouillaient de monde et les sont toujours car les inscriptions vont se poursuivre jusqu'au 30 octobre. Les demandeurs de cette formule se disent satisfaits du service du site, mais ont peur de voir le scénario de l'AADL et LSP se reproduire dans cette formule aussi. «Le site est accessible, les questions sont claires, il n'y a pas de complications pour le moment», nous confie un homme de 32 ans qui venait de s'inscrire sur le site. Il ajoutera : «Je suis optimiste, j'espère que cette formule ne connaîtra pas les mêmes problèmes relatifs au retard et à la qualité des logements AADL et LSP». De son côté, le wali d'Alger, Abdelkhalak Sayouda, en marge d'une visite d'inspection à plusieurs projets relevant du secteur de la Jeunesse et des Sports dans certaines circonscriptions administratives, a indiqué que le nombre des demandes concernant le programme LPA dans sa nouvelle formule a dépassé les 80 000 dès le premier jour de lancement des préinscriptions à travers le site électronique dédié à cet effet, alors que les inscriptions se poursuivront jusqu'au 30 octobre. Le quota d'Alger



PHOTO: R.

pour ce programme est estimé à 7 000 logements, au profit de toutes les communes de la wilaya. Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé l'ouverture du site électronique: <http://lpa.wilaya-alger.dz> pour les préinscriptions à ce programme, a-t-on souligné. Les préinscriptions sur le site susmentionné seront ouvertes du 1^{er} au 30 octobre 2019. Le site offre aux inscrits la possibilité de consulter, en permanence, tous les aspects inhérents à cette formule, à chaque étape, conclut le communiqué. Rappelons que le demandeur de logement LPA doit fournir un dossier comportant une copie légalisée de la pièce d'identité ou du permis de conduire, un acte de naissance 12, une fiche familiale pour les

mariés ou individuelle pour les célibataires, un certificat de résidence ou hébergement (2 exemplaires), les trois dernières fiches de paie ou relevé des émoluments (2 exemplaires), une attestation de travail (2 exemplaires), un formulaire CNL légalisé en 2 exemplaires. Pour les postulants non-salariés, commerçants, artisans et professions libérales, l'attestation de travail et les fiches de paie sont remplacées par une copie légalisée du registre du commerce, ainsi qu'une copie de la déclaration fiscale (bilan fiscal). Quant aux prix officiels de la formule LPA, ils ont été fixés en 2018 par décret exécutif conjoint des ministères de l'Habitat et des Finances. En effet, les prix varient selon les régions Nord, les Hauts-Plateaux

et Sud du pays. Ainsi, pour les communes relevant des wilayas d'Alger, Annaba, Oran et Constantine, les prix de la nouvelle formule de logement sont comme suit : pour un appartement F2, il faut compter 2,5 millions DA, le F3 3,5 millions DA, et le F4 4,4 millions DA. Pour les communes des wilayas des Hauts-Plateaux et chefs-lieux des wilayas du Sud, le montant estimé est de 2,2 millions DA pour un F2, 3,1 millions DA pour un F3 et 3,9 millions DA pour le F4. Pour les autres communes relevant des wilayas du Sud, le prix du logement individuel avec cour et terrasse accessibles, en clos et couvert, est de 2,6 millions DA. S'agissant des autres communes du territoire national, le prix d'un logement F2 est fixé à 2,3 millions DA, un F3 à 3,3 millions DA et un F4 à 4,1 millions DA. En outre, les logements LPA qui seront construits, selon le ministère de l'Habitat, 50 % sont des appartements F4, 30 % des F3 et 20 % des F2. Il faut préciser, à ce propos, que l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé est de 700 000 DA si le revenu est supérieur à une fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à quatre fois le salaire national minimum garanti, 400 000 DA lorsque le revenu est supérieur à quatre fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti. T. K.

Déficit budgétaire de l'Etat de 1 500 milliards de DA

Abdelkader Gueliz : «Introduire des taxes supplémentaires n'est pas la solution...»

Pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat qui est de l'ordre de 1 500 milliards de DA, le professeur en économie Abdelkader Gueliz propose l'utilisation d'une partie des réserves de change comme fonds de garantie de financement externe. Pour un pays si riche en ressources financières diversifiées qui passe d'une aisance financière à l'endettement externe, l'Algérie enregistre un déficit de plus de 1 500 milliards de dinars. Comment on en est arrivé là et quelles issues peut-on proposer ? Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Abdelkader Gueliz explique qu'un déséquilibre structurel en économie, c'est cette indépendance à un seul chiffre qui est le prix du pétrole. «Quand le prix du pétrole est élevé tout va bien, mais dès que le prix diminue tout va mal», regrette-t-il. Ce prix a

chuté de façon draconienne en 2014 ce qui a impacté la fiscalité pétrolière notamment, l'Etat n'arrive pas à réduire ses dépenses (de fonctionnement et équipement) et ne pouvait que les maintenir difficilement ainsi que les recettes ordinaires puisque l'activité économique elle-même peine à réaliser un taux de croissance importante (pas plus de 2 %). Evidemment, dira-t-il, l'absence de compensation a poussé très vite à l'épuisement des réserves de change estimées à 200 milliards de dollars, qui sont aujourd'hui à 60 milliards de dollars seulement. Selon lui, «nous ne sommes pas un pays riche car l'argent stocké est parti très vite. Or c'est le flux d'argent qui fait la richesse. Toutefois, nous n'arrivons pas à dégager du flux actuellement». Pour le professeur en économie, la solution prônée par les pouvoirs publics

n'aidera en aucun cas à réduire le déficit budgétaire. «Augmenter ou introduire des taxes supplémentaires sur le dos du citoyen n'est pas la solution idoine pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat», a-t-il souligné. Estimant que «le coup de financement externe sera très élevé si l'on tergiverse encore», Abdelkader Gueliz se dit contre la diabolisation du financement externe dans les conditions que traverse le pays : stabilité politique, perspectives économiques incertaines,...

Mais quelle est la solution pour l'économiste ? Comment y remédier pour couvrir le déficit de 1 500 milliards de DA ? Pour M. Gueliz, «ce sera vraiment difficile de réduire le déficit tant que les dépenses de l'Etat ne peuvent être réduites». Si l'on ne maîtrise pas le rapport budget et dépenses de fonctionnement,

l'état récurrent risque d'être accentué par le recours au financement externe tel qu'il est mentionné dans le PLF 2020 qui fait appel à la BM, la Banque africaine et la banque de l'OCI.

Pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a indiqué, sans pour autant fournir plus de détails sur la nature des ressources qui seront mobilisées à cet effet, que cela nécessitera la mobilisation par le Trésor, pour la prise en charge de ces déficits, d'une couverture financière de 2 010,6 mds de DA qui seront mobilisés, au titre de l'exercice 2020, par des ressources «internes» et «ordinaires». Pour ce faire, la «réactivation» de l'appareil fiscal constitue l'un des axes principaux de cette démarche, selon lui. A la question de savoir si l'Algérie allait recourir dès 2020 au finance-

LA QUESTION DU JOUR

Un gouvernement des juges en Tunisie ?

Suite de la page une

Personne ne le sait encore. On en saurait peut-être un peu plus après l'annonce des résultats des législatives du 6 octobre, c'est-à-dire dans trois jours. Si ces résultats sont en faveur du parti de Karoui, Qalb Tounes, la justice se verrait peut-être obligée de tomber le masque de son indépendance. Tout se passe dans l'inter-règne actuel comme si la Tunisie était gouvernée par des juges, aussi intraitables qu'indépendants. La réalité, c'est que le système judiciaire est aux ordres d'une coalition à ce jour encore au pouvoir, et qui entend le rester. Une forfaiture consistant à jeter en prison un rival dangereux se couvre du masque de la vertu. Et c'est quasiment toute la classe politique et médiatique qui en est comme tétanisée. La seule des «révolutions arabes» qui prétendument ait réussi, à qui de plus un Nobel a été attribué, qui oserait aujourd'hui en Tunisie dire qu'elle n'avait depuis le début pris que certaines des apparences de la démocratie ? C'est dans l'excès de rigueur même dont fait preuve sa justice «révolutionnaire» que se dénonce l'instrumentalisation de celle-ci par une coalition bipartite d'autant plus déterminée à réussir son coup d'Etat qu'elle est en grand danger. Ennahda et Tayha Tounes ne lâcheront prise que contraints et forcés par deux autres votes antisyndicaux successifs, celui du 6 puis celui du 13 de ce mois. S'ils remportent les législatives, mais qu'ensuite c'est Karoui qui est élu au deuxième tour de la présidentielle et pas Saïed, avec lequel Ennahda croit pouvoir composer, ils garderont le premier en prison, quitte pour cela à refaire la présidentielle. Mais s'ils sont balayés aux législatives, comme ils l'ont été au premier tour de la présidentielle, alors leur règne commun sera grandement menacé. Mais pas nécessairement mort pour autant. Le plus probable, d'ailleurs, est qu'ils ne laisseront pas leur situation se dégrader jusqu'à ce stade. Ils aviseront plutôt. D'ici au soir du 13 octobre, bien des choses surprenantes peuvent encore se produire. M. H.

ments extérieurs pour financer ses projets d'investissement, le ministre a souligné que le recours à ces financements, autorisé par le projet de loi de finances (PLF) pour 2020, nécessite un peu de temps pour être applicable. «Après la promulgation de la loi de finances 2020, il y aura un texte d'application qui précisera les modalités pratiques de ces financements. Cela prendra quelques mois. Ce n'est qu'à partir de 2021 qu'on peut s'attendre à une application effective de cette mesure», a-t-il expliqué.

Louiza Ait Ramdane

Pour la formation d'une génération d'élite

Gaïd Salah met en avant la stratégie «clairvoyante» de l'ANP

■ Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a mis en avant hier à Oran, au 5^e jour de sa visite à la 2^e Région militaire, la stratégie «clairvoyante» du Haut Commandement de l'ANP visant la formation d'une génération d'élite «capable» d'assumer ses futures responsabilités.

Par Kamel M.

Dans une allocution prononcée lors d'une visite d'inspection à l'Ecole des Cadets de la Nation, le général de corps d'Armée a «rappelé les efforts consentis pour la création des Ecoles des Cadets de la Nation en un temps record, et ce, à la lumière de la stratégie clairvoyante et perspicace adoptée par le Haut Commandement de l'ANP, et qui vise la formation d'une génération d'élite de cadres hautement qualifiés, capables d'assumer leurs futures responsabilités», indique un communiqué du



ministère de la Défense nationale (MDN). «Vous connaissez tous l'importance majeure que nous accordions à la création des dix Ecoles des Cadets de la Nation à travers tout le pays, en un temps record, et ce, à la lumière d'une stratégie clairvoyante et perspicace adoptée par le Haut Commandement de l'ANP, qui vise la formation d'une génération d'élite de cadres hautement qualifiés et capables d'assumer leurs futures responsabilités», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP devant les cadets et les cadettes (...) «Nous avons réuni toutes les conditions de vie et professionnelles adéquates qui constituent des outils, voire des exigences impératives qui contribuent assurément à l'aboutissement de l'effort didactique escompté que nous voulons atteindre à travers ce système d'enseignement homogène que représentent les Ecoles des Cadets de la Nation, considé-

rées, en effet, comme étant une partie vitale et ambitieuse au sein de l'appareil de formation de l'ANP», a-t-il fait savoir. Il a relevé, dans ce cadre, que «sans doute, les importantes réalisations dont ont bénéficié toutes les Ecoles des Cadets de la Nation, trouveront un écho favorable auprès de leurs cadettes, cadets, enseignants et cadres. Elles constitueront une autre motivation pour l'enseignement réussi et fructueux, car l'objectif derrière tout cela est de réunir toutes les conditions qui garantissent aux cadettes et cadets le climat idéal pour exceller dans les études, et ouvrent grand la porte devant les enseignants pour dispenser aux cadettes et cadets un enseignement de haute qualité» (...) «Nous avons une profonde conscience au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et œuvrons sans relâche, avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, à

ancrer les principes de la Révolution de Novembre et ses nobles valeurs dans la mémoire des fidèles générations montantes, et à leur permettre de comprendre le message de Novembre et de mesurer ses dimensions et sa noblesse, comme étant l'une des plus grandes épopées, des plus mémorables et des plus chères aux cœurs des Algériens», a assuré le chef d'état-major de l'ANP (...) Il a souligné que «l'histoire de l'Algérie, dont nous sommes extrêmement fiers aujourd'hui, n'aurait pu être écrite, comme tout le monde sait, sans ces vaillants hommes, qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance de leur pays, présageant à l'époque que cet avenir doit être radieux et prometteur. Il vous appartient aujourd'hui, cadettes et cadets, d'être parfaitement convaincus que l'avenir de l'Algérie doit être en totale adéquation avec son histo-

re nationale exemplaire, voire miraculeuse». «Sachez, cadettes et cadets, que votre pays, l'Algérie, grâce à sa Révolution mémorable et son histoire nationale, pleine de gloires et d'héroïsme, a pu marquer son empreinte avec évidence sur les pages de l'histoire humaine contemporaine, et inscrire en lettres d'or, la capacité de l'homme algérien à changer le cours des événements historiques, et à les réorienter et les reformuler conformément à ses aspirations et ses ambitions légitimes», a-t-il affirmé. «J'ai souligné, maintes fois, que les Cadets de la Nation qui tirent leur origine des gloires de notre Révolution de Libération et de son histoire éternelle, laquelle a vu naître leurs valeureux aïeux Cadets de la Révolution, qui ont été forgés par leur Révolution, pour devenir l'un de ses multiples ressources, je disais que les Cadets de la Nation représentent aujourd'hui à l'ère de l'Algérie indépendante, aux côtés de l'ensemble des jeunes algériens nationalistes et dévoués, l'avenir de notre patrie et de notre nation», a-t-il fait savoir. «Nous les considérons, eux aussi, comme étant une future et prometteuse ressource qui constitue un réservoir intarissable pour l'ANP digne héritière de l'ALN», a soutenu le vice-ministre de la Défense nationale. Lors de cette visite, le général de corps d'Armée, accompagné du général-major Meftah Souab, commandant de la 2^e Région militaire, a «prononcé une allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des Ecoles des Cadets de la Nation dans tout le territoire national».

K. M./APS

Tizi Ouzou

Le projet de réalisation d'un centre commercial Ardis annulé

La procédure d'annulation entamée à l'encontre de l'investisseur en question prendra du temps du fait qu'il est détenteur d'un titre de concession et d'un permis de construire. Le projet de réalisation d'un centre commercial Ardis dans la wilaya de Tizi Ouzou ne verra pas le jour, a annoncé, mardi, le directeur local de l'industrie, Hamitouche Moula. La procédure d'annulation du terrain affecté pour ce projet, situé aux abords de la RN 12 à hauteur de Taboukert, dans la commune de Tizi Rached (25 km à l'est de Tizi Ouzou), est en cours. Hamitouche Moula, qui s'exprimait lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, a expliqué que cette procédure d'annulation entamée à l'encontre de l'investisseur en question prendra du temps du fait qu'il est détenteur d'un titre de concession et d'un permis de construire. Néanmoins, le même responsable a assuré que celle-ci aboutira au même titre pour les 46

annulations effectuées et les dizaines d'autres en cours.

3 000 des 7 500 logements achevés seront distribués avant fin 2019

Quelque 7 500 logements, tous programmes confondus, sont achevés et réceptionnés dans la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué, mardi, le directeur local du logement, Habib Argoub. Néanmoins, leur distribution se fera de manière partielle en raison du retard enregistré dans les travaux de voirie et réseaux divers (VRD). Le directeur du logement, qui répondait à une question d'un élu de l'Assemblée populaire de wilaya en session ordinaire sur les retards qu'enregistrent les différents programmes de logements à Tizi Ouzou, a précisé que 3 000 unités seront distribuées avant la fin de l'année 2019 en attendant les 4 500 pour l'année 2020. Dans le même sillage, il a révélé que 1 200 logements

sociaux ont fait objet de résiliation de contrat avec les entreprises chargées de leur réalisation. Leur relance interviendra avec une incidence financière de l'ordre de 200 000 dinars par logement. S'agissant du quota supplémentaire d'aides à l'habitat rural estimé à 5 000, le même responsable a précisé que jusque-là 2 300 ont été débloquées en attendant les 2 700 restantes. L'affectation de ces aides au profit des communes de la wilaya tiendra compte du caractère rural. Les communes rurales auront plus d'aides, selon Habib Argoub. L'évitement de la ville d'Azeffoune bientôt lancé Le directeur des travaux publics de la wilaya de Tizi Ouzou, Smail Rabhi, a indiqué mardi que le projet de réalisation de l'évitement de la ville d'Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou) est en voie de lancement avec un retard d'une année puisqu'il devait être entamé l'année écoulée. Intervenant aux travaux de la session de l'Assemblée popula-

ire de wilaya, il a expliqué que le marché octroyé à une entreprise locale vient d'être visé par les services du contrôle financier et les travaux de ce chantier seront lancés et sa réception fixée avant la saison estivale 2020. L'évitement de la ville de Draa El Mizan (40 km au sud de Tizi Ouzou) est également en phase de lancement, selon le même responsable qui a mis en avant les oppositions de riverains, notamment ceux occupant un bidonville implanté sur l'emprise de l'infrastructure routière projetée pour expliquer les raisons du retard. Smail Rabhi a, par ailleurs, annoncé la réhabilitation de la RN 24 traversant les villes du littoral de la wilaya de Tizi Ouzou.

Ouverture d'une unité d'hémodialyse à Larbaa Nath Irathen

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou, Abbès Ziri, a annoncé, mardi, la réalisation d'un service

d'hémodialyse au niveau de l'hôpital de Larbaa Nath Irathen (27 km au sud-est de Tizi Ouzou). Il a précisé qu'une cagnotte de 470 millions de dinars sera consacrée à cette opération et le service sera réceptionné dans un délai de trois mois et sera équipé de 12 générateurs.

Répondant aux questions des élus de l'Assemblée populaire de wilaya réunis en session ordinaire, Abbès Ziri a, par ailleurs, assuré que l'hôpital des Ouadhias sera livré en décembre prochain, alors que le projet de réalisation de celui de Maatkas fera ces jours-ci l'objet d'un avis d'appel d'offres national.

Le même responsable a également soutenu que les problèmes auxquels les chantiers des polycliniques de Redjaoua (commune de Tizi Ouzou) et Tamda (commune de Ouaguenoune) viennent d'être réglés, sans fournir de précisions sur l'état de leur avancement ainsi que la date prévisionnelle de leur mises en service.

Hamid M.

Pétrole

Les prix hésitent après l'ISM aux Etats-Unis et avant les stocks américains

■ Les prix du pétrole hésitaient hier en cours d'échanges européens, souffrant encore de l'ISM américain publié la veille et alors que les investisseurs guettaient la publication des stocks américains plus tard dans la journée.

Par Sara Y.

Vers 09h40 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 58,56 dollars à Londres, en baisse de 0,36% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en novembre s'échangeait à 53,70 dollars, 0,15% de plus que la veille. «Les données décevantes publiées hier n'ont pas aidé le pétrole, qui continue à subir la pression» des craintes sur la demande, a expliqué Neil Wilson, analyste chez Markets.com. Mardi, le pétrole avait baissé après la publication de l'indice de l'association professionnelle ISM montrant que l'activité du secteur manufacturier aux États-Unis avait encore reculé en septembre pour tomber à son plus bas niveau depuis 10 ans. Une baisse de l'activité industrielle manufacturière, en particulier aux États-Unis, un des



PHOTO: R.

plus gros consommateurs de pétrole, n'augure rien de bon pour la demande en or noir. Par ailleurs, les chiffres publiés mardi par l'American Petroleum Institute (API) dévoilent une baisse des stocks de brut de 5,9 millions de barils sur la semaine achevée le 27 septembre, tandis que les stocks d'essence augmentaient de 2,1 millions de barils et ceux de produits distillés (fioul de chauffage et gazole) baissaient de 1,7 million de barils, selon Stephen Brennock, analyste pour PVM Reports. Les analystes, qui attendent les chiffres réputés plus fiables du gouvernement américain et publiés à 14h30 GMT, prévoient au contraire une hausse des stocks de brut de 2 millions de barils la semaine dernière, une

hausse de 600 000 barils pour l'essence, et une baisse de 2 millions de barils pour les produits distillés, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

L'Equateur se retirera de l'Opep en janvier 2020

L'Equateur a annoncé son intention de quitter l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en janvier prochain en raison de difficultés financières auxquelles est confronté ce pays sud-américain. «Le gouvernement équatorien a décidé de cesser d'appartenir à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à partir du 1er janvier 2020», a indiqué le ministère de

l'Energie et des Ressources naturelles non renouvelables dans un communiqué. Le ministère ajoute que cette «décision est liée à des questions et défis internes, que le pays doit relever, en rapport avec la viabilité budgétaire. Cette mesure s'aligne sur le plan du gouvernement visant à réduire les dépenses publiques et à générer de nouveaux revenus». L'Equateur, plus petit membre de l'Organisation, qui produit quelque 531 000 barils de pétrole brut par jour (b/j), est confronté à des difficultés financières qui ont conduit le gouvernement à recourir davantage à l'endettement extérieur. En juillet, la dette publique était estimée à 36,2% du PIB, soit 39,4 milliards de dollars, selon la Banque centrale d'Equateur (BCE). Face au déficit

budgétaire, le gouvernement a émis des titres souverains à plusieurs reprises qui ont dépassé les 10 milliards de dollars. En février, Quito a également obtenu des crédits pour 10,2 milliards de dollars d'organismes multilatéraux, avec une échéance de remboursement à trois ans. C'est la deuxième fois que l'Equateur se retire de l'Opep depuis son adhésion en 1973. Il s'en était retiré une première fois entre 1992 et 2007. Le ministère de l'Energie a ajouté que l'Equateur «a toujours été un membre constructif de l'Organisation» et «maintiendra les liens établis avec les pays membres de l'Opep».

S. Y.

FMI

L'économiste bulgare Kristalina Georgieva prend ses fonctions

L'économiste bulgare Kristalina Georgieva, ancienne directrice générale de la Banque mondiale (BM), a pris ses fonctions en tant que directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) pour un mandat de cinq ans. Mme Georgieva, choisie par l'Union européenne (UE) pour diriger le FMI, était la seule candidate en lice. Elle succède à la Française Christine Lagarde. La nouvelle directrice du FMI a déclaré qu'elle tiendrait pleinement compte des défis devant elle: «La croissance économique mondiale continue de

décevoir. Les tensions commerciales persistent et le fardeau de la dette augmente dans de nombreux pays», a-t-elle déclaré. «Ma priorité immédiate pour le FMI est d'aider nos membres à minimiser le risque de crise et à être prêts à faire face aux ralentissements en cas de récession», a dit M^{me} Georgieva, ajoutant: «Et pourtant, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif à long terme, qui est de bâtir des économies plus fortes et d'améliorer la vie des peuples sur la base de politiques monétaires, budgétaires et structurelles saines». Agée de 66 ans,

la nouvelle responsable du FMI a auparavant occupé de nombreux postes à la Commission européenne (CE) à partir de 2010, après l'adhésion de son pays à l'UE en 2007. Elle a été commissaire à la coopération internationale, à l'aide humanitaire et à la réponse aux crises, puis vice-présidente chargée du budget et des ressources humaines. A ce titre, elle a supervisé le budget de 161 milliards d'euros (175 milliards de dollars) de l'UE et s'est engagée à s'attaquer à la crise de la dette dans la zone euro ainsi qu'à la crise des réfugiés en

2015. Avant de rejoindre la CE, M^{me} Georgieva avait travaillé à partir de 1993 à la BM pendant 17 ans, en tant qu'économiste de l'environnement, gravissant les échelons pour devenir vice-présidente et secrétaire de l'organisation en 2008. Elle a occupé un certain nombre d'autres postes au sein de la direction de cette institution, y compris ceux de directrice pour le développement durable, de directrice pour la Fédération de Russie, de directrice pour l'environnement, et de directrice pour l'environnement et le développement social de la

région Asie de l'Est et Pacifique. Née à Sofia, capitale de la Bulgarie, en 1953, Mme Georgieva est titulaire d'un doctorat en science économique et d'un master en économie politique et sociologie de l'Université de l'économie nationale et mondiale, où elle a travaillé comme professeur adjoint entre 1977 et 1993. Au cours de sa carrière universitaire, elle a été chercheuse à la London School of Economics au Royaume-Uni et au Massachusetts Institute of Technology aux Etats-Unis.

Salem K. / APS

Islande

La Banque centrale abaisse son taux directeur pour stimuler la croissance

La Banque centrale d'Islande a annoncé hier avoir abaissé son taux directeur d'un quart de point, à 3,25%, pour la quatrième fois de l'année, en raison du ralentissement de la croissance prévu pour 2019. En août, l'institut monétaire avait déjà baissé son taux directeur d'un quart de point, à 3,5%, face à la menace d'une récession.

Après 20 trimestres de croissance ininterrompue, l'Islande s'apprête à vivre un net ralentissement. «Les perspectives sont incertaines, en particulier pour l'économie mondiale. En conséquence, la croissance du PIB national pourrait s'affaiblir plus rapidement que prévu», note l'institut monétaire dans un communiqué. Selon ses

dernières prévisions, le PIB islandais devrait se contracter de 0,2% en 2019. Ce ralentissement s'explique principalement par une baisse du tourisme. Le nombre de visiteurs, qui avait atteint en 2018 un nouveau record à plus de 2,3 millions, a chuté de plus de 20% au deuxième trimestre 2019, selon les chiffres de l'Institut statistique

islandais annoncés en juin. Le pays souffre de la faillite de la compagnie aérienne WOW Air fin mars qui a accentué la baisse déjà attendue du nombre de touristes. S'y ajoute le recul des investissements, notamment dans le secteur marin en raison de l'absence de pêche au capelan cette saison. Pour 2020, l'institut

d'émission se montre toutefois plus optimiste et anticipe une croissance du PIB de 1,9% et de 2,7% pour 2021. Du côté de l'inflation, celle-ci a atteint 3,1% au troisième trimestre, une valeur bien au-delà de l'objectif de la Banque centrale (2,5%) autour duquel elle entend continuer à se situer.

R. E.

Khenchela

Nouvelles mesures pour bénéficier de semences

■ De nouvelles mesures permettant aux agriculteurs de bénéficier de semences ont été mises en branle dans la wilaya de Khenchela à l'occasion du lancement de la campagne labours-semailles, a-t-on appris du directeur local de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), Allaoua Zouraghi.

Par Nassima A.

« **C**es nouvelles mesures entrées en exécution en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) permettront aux agriculteurs ne possédant pas les actes des terres agricoles qu'ils exploitent de bénéficier de semences », a souligné le même responsable. Les agriculteurs concernés par ces mesures sont ceux exploitant des terres agricoles sans acte de propriété ne dépassant pas 10 ha, a précisé le même responsable, rappelant que cette catégorie d'agriculteurs faisait

Skikda

« Première à l'échelle nationale » dans plusieurs filières agricoles

LA WILAYA de Skikda est parvenue au cours de ces dernières années à occuper « la première place à l'échelle nationale » dans plusieurs filières agricoles, a-t-on appris en marge de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole. La wilaya de Skikda est ainsi première dans la filière de la tomate industrielle avec une production de plus de 4,6 millions quintaux par an, soit plus de la moitié de la production nationale et figure parmi les premières wilayas productrices de miel avec une récolte annuelle de 12 000 quintaux, a déclaré le chargé de communication de la direction des services agricoles, Rabah Messikh. Cette wilaya est aussi la 2^e productrice de semences de pomme de terre en approvisionnant 20 wilayas, 5^{ème} wilaya productrice de lait et 4^{ème} wilaya productrice de fruits à noyau et pépins, selon le même cadre qui a indiqué que Skikda compte également un important cheptel eu égard aux vastes pâturages dont elle regorge. Avec un effectif de 19 000 agriculteurs, la wilaya de Skikda s'affirme aussi comme un pôle agricole par excellence, a relevé, par ailleurs, la même source. La célébration de la 26^e journée de vulgarisation agricole a regroupé les producteurs, des industriels de l'agroalimentaire, des représentants de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière, de la Conservation des forêts, et de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

R. R.

recours, auparavant, au marché parallèle pour acheter les semences à des prix élevés par rapport aux prix appliqués par le guichet unique. Les agriculteurs ne possédant pas d'acte de propriété des terres exploitées sont appelés à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des services de l'agriculture répartis à travers les communes de la wilaya pour retirer le document de souscription leur donnant la possibilité de bénéficier de semences de manière réglementaire, a fait savoir M. Zouraghi. L'activation de ces mesures vise à faciliter l'opération d'acquisition des semences pour cette catégorie d'agriculteurs et mettre un terme à la spéculation, a indiqué le même responsable, affirmant que la CCLS œuvre à améliorer



son rendement pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs en vue d'atteindre des résultats positifs durant la prochaine saison agricole. La

wilaya de Khenchela a réalisé durant la précédente campagne moissons-battages, des « records » en matière de production céréalière avec la collecte de

plus de 400 000 quintaux de blé dur, 20 000 quintaux de blé tendre et 250 000 quintaux d'orges, a-t-on rappelé.

N. A./APS

Oran/ Formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports

Taux d'avancement de 65% des travaux de réaménagement de l'Institut national

Les travaux de réaménagement de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports d'Ain Turk enregistrent un taux d'avancement de 65 %, a-t-on appris des services de la wilaya d'Oran. L'opération qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 19^e édition des Jeux méditerranéens 2021, d'un coût de 311 millions DA, est confiée à six entreprises, chacune s'occupant d'un lot, a-t-on indiqué. Des problèmes administratifs ont récemment provoqué un arrêt des travaux de certains entrepreneurs d'où le retard enregistré dans l'avancement du projet. Les entreprises ont

eu des garanties des autorités de la wilaya pour lever ces obstacles et reprendre les travaux des chantiers dans les brefs délais, a-t-on ajouté. Les travaux concernent la salle omnisports dont l'état s'est considérablement dégradé dans les dernières années, les terrains de tennis, de handball et de basketball non couverts, ainsi que le terrain de football qui sera recouvert de gazon artificiel de bonne qualité. Toutes ces structures sportives seront utilisées dans les entraînements des différentes équipes sportives participant au grand rendez vous méditerranéen, selon la même source. Outre cet institut, les opéra-

tions de réfection et de réaménagement concernent d'autres infrastructures sportives de la wilaya à l'instar de la piscine olympique de hai « Medina Jdida » à Oran, le stade « Ahmed Zabana », le palais des sports « Hamou Boutlélis », le complexe de tennis de hai « Es-salam » d'Oran, le centre hippique de la commune d'Es Sénia et le terrain de tir de Bir El Djir, a-t-on fait savoir. Les services concernés avaient évalué auparavant les coûts des travaux de ces infrastructures sportives qui seront réceptionnés avant la fin de 2020 à 2 milliards DA.

Samy Y.

Tissemsilt

Baisse de plus de 160 000 quintaux de céréales

La production céréalière dans la wilaya de Tissemsilt a enregistré une baisse de 160 000 quintaux durant la campagne moisson-battage 2018-2019 par rapport à la précédente saison, pour atteindre plus de 1,3 million de quintaux de différentes variétés de céréales, a-t-on appris du directeur des services agricoles, Ali Fanazi. En marge d'une rencontre d'information organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisa-

tion agricole, M. Fanazi a souligné que la production céréalière a atteint lors de la saison écoulée 2018-2019, une baisse de plus de 160 000 quintaux (qx) par rapport à la saison précédente, ajoutant que le rendement d'un seul hectare a atteint 16 quintaux. Le même responsable a imputé le recul de la production aux terres agricoles endommagées suite aux incendies déclarés depuis le début de juin dernier touchant plus de 92 ha. A cela s'ajoute la

faible pluviométrie en avril et mai derniers, période de croissance des épis de blé. La quantité produite de céréales lors de la campagne de moisson-battage écoulée a atteint plus de 994 000 qx de blé dur, 60 000 qx de blé tendre, 267 000 qx d'orge et plus de 18 000 qx d'avoine sur une superficie globale emblavée de 78 903 ha. Les points de stockage relevant de la coopérative de céréales et légume secs (CCLS) de la wilaya de Tissemsilt ont

accueilli, à ce jour, plus de 336 000 qx de céréales. Organisée par la direction des services agricoles en collaboration avec les partenaires du secteur, cette rencontre a donné lieu à des communications abordant le rôle de la chambre agricole en activités de vulgarisation, les crédits octroyés, les assurances sur les récoltes, les techniques de développement des céréales et de l'appui de consultation et financier.

Y. H.

Mila

14 foyers de rage détectés durant le premier semestre

Les services de l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Mila ont enregistré durant le premier semestre de l'année en cours, 14 foyers de rage et procédé à l'abattage des animaux touchés, a-t-on appris de cette inspection dépendant de la direction des services agricoles (DSA). Ces foyers ont été détectés à travers les différentes communes de la wilaya et le diagnostic établi par les services compétents a démontré que des chiens, des ânes, et autres bovins et ovins ont été touchés par la rage, ce qui a nécessi-

té une intervention instantanée pour éviter la propagation de cette maladie, selon la même source qui a fait état de l'élimination à ce titre, de 472 chiens et un bovin, après diagnostic. Dans le cadre de la lutte contre la rage, les services agricoles de la wilaya de Mila à travers l'inspection vétérinaire de wilaya, ont lancé au début de cette semaine, une campagne de vaccination contre cette maladie en réservant 4.000 doses de vaccins et en mobilisant 43 vétérinaires issus du secteur public, a fait savoir la même source.

Les doses de vaccins réservées au titre de cette campagne de vaccination sont destinées exclusivement aux chiens et aux bovins, a précisé la même source, qui a rappelé que durant l'année précédente, 19 foyers de rage avaient été détectés à Mila, alors que 2 158 chiens et 21 438 bovins ont été vaccinés. Il a été procédé également à l'élimination de 1 977 chiens errants et 9 sangliers atteints de rage, a souligné la même source.

APS

Sahara occidental

La question sahraouie de nouveau au Conseil de sécurité

■ Le Conseil de sécurité des Nations unies reprendra en octobre ses consultations sur le dossier du Sahara occidental, en prévision de la prorogation du mandat de la Minurso qui expire fin du mois courant.

Par Fella Y.

Il s'agit des premières consultations que le Conseil tiendra depuis la démission en mai de l'envoyé personnel du SG de l'ONU, l'ancien président allemand Horst Kohler. L'instance suprême de l'ONU s'est déjà réunie deux fois sur la question en janvier et en avril, mais l'absence d'un émissaire onusien a empêché la progression dans le processus politique, initié par M. Kohler, commentent des sources à New York proches du Conseil de sécurité. Ce retard dans la désignation d'un nouvel envoyé personnel a «paralysé le processus politique», avait souligné le président sahraoui, Brahim Ghali, dans une lettre envoyée en septembre au président du Conseil de sécurité. Selon l'agenda prévisionnel du Conseil, le secrétaire général devrait remettre son rapport sur la situation au Sahara occidental au plus tard mardi. Il est attendu que le chef la Minurso, Collin Stewart, briefe les membres du Conseil sur le contenu de ce document, intervenant quelques jours après un récent rapport du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sur ce territoire non autonome et dans lequel il réaffirme que le conflit au Sahara occidental est traité par les organes de l'ONU comme «une question de décolonisation». Selon des observateurs à New York, le Conseil de sécurité pourrait inciter le responsable de l'ONU à accélérer la désignation d'un nouvel émissaire pour maintenir la dynamique impulsée par l'ancien président allemand qui avait insisté sur des négociations sans pré-conditions entre le Front Polisario et le Maroc. L'objectif étant de progresser «en temps opportun» vers une solution mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermi-



nation du peuple sahraoui, avait déclaré en avril la délégation américaine à l'ONU, également porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental. La durée du mandat de la mission onusienne sera certainement au centre des tractations à New York. Les Etats-Unis ont défendu à maintes reprises un renouvellement de six mois afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations. Les membres du Conseil pourraient négocier «une prorogation technique» en attendant la désignation d'un nouvel émissaire s'ils estiment que le processus de l'ONU a été de nouveau bloqué, avancent des sources proches de l'organe onusien. En parallèle, la question des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés reviendra à nouveau au Conseil de sécurité, alors que plusieurs

de ses membres s'inquiètent de la persistance des violations à l'encontre des Sahraouis des territoires occupés. L'ambassadeur de l'Afrique du Sud à l'ONU, Jerry Matjila, a réitéré en avril le soutien de son pays à la proposition d'élargir le mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme. La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés inquiète également le SG de l'ONU qui a énuméré ces violations dans un rapport soumis en septembre à l'Assemblée générale de l'ONU. «Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a continué de recevoir des informations faisant état de harcèlement, d'arrestations arbitraires, de confiscation de matériel et de surveillance excessive de journalistes, blogueurs et défenseurs des droits de l'homme qui couvriraient les violations des droits de l'homme dans les

territoires sahraouis occupés», écrit M. Guterres dans ce rapport qui couvre la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

Les syndicats de 9 pays d'Amérique latine et des caraïbes affirment leur soutien

Un groupe d'organisations syndicales de neuf pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, a affirmé, dans sa réunion organisée par l'Union générale des travailleurs de l'Equator (UGTE), dans la capitale équatorienne Quito, son soutien à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause pour la liberté et l'indépendance. Prenant part au forum, plusieurs délégations syndicales d'Argentine, Brésil, Colombie, Equateur, Salvador, Guatemala, Mexique, Pérou et de la République Dominicaine, ont condamné «les violations

systématiques des droits de l'Homme dans les régions occupées du Sahara occidental, notamment, la frange des travailleurs sahraouis». Exigeant «la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain», les délégations ont affirmé leur soutien à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause pour la liberté et l'indépendance. De son côté, l'Union générale des travailleurs de Saguia Elhamra et de Oued Dhab (UGTSARIO) s'est félicitée de la tenue de la 12^e édition du Forum des syndicats des travailleurs dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que des efforts de l'Association équatorienne pour l'amitié avec le peuple sahraoui, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le forum a adopté plusieurs décisions par lesquelles il a affirmé son soutien «inconditionnel» à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause pour la liberté et l'indépendance, condamné les graves violations des droits de l'Homme dans les régions occupées du Sahara occidental et exigé la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis. Le forum a fait également part de sa vive condamnation du mur de la honte qui sème division et dispersion parmi le peuple sahraoui et met en péril la vie des civils sahraouis désarmés, ainsi que du pillage illégal des richesses sahraouies. Le forum a également appelé l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Conseil de sécurité à mettre un terme à l'occupation marocaine et à mettre fin à la souffrance du peuple sahraoui, en lui permettant d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

F. Y./APS

Tunisie/Présidentielle

La demande de libération du candidat Nabil Karoui rejetée par la justice

La Cour d'appel de Tunis a rejeté mardi la demande de libération du candidat au second tour de l'élection présidentielle anticipée Nabil Karoui, a indiqué Haykel Makki, membre du comité de défense, cité par l'agence TAP. Nabil Karoui a été arrêté le 23 août 2019, pour suspicion de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale, suite à une plainte déposée contre lui par l'organisation I Watch. Il est arrivé deuxième au premier tour de l'élection présidentielle. Sa campagne électorale a été menée, en son absence, par son parti Qalb Tounes (au cœur de la Tunisie). Les deux candidats Kais

Saïd et Nabil Karoui s'affrontent au deuxième tour de la présidentielle prévu le 13 octobre courant. «Malheureusement la chambre d'accusation (...) a refusé la demande de libération», a affirmé M. Kamel Ben Messoud, ajoutant qu'il allait se réunir avec les autres avocats de M. Karoui pour décider de ce qu'ils allaient faire. Les avocats de Nabil Karoui ont laissé entendre à plusieurs reprises que «le maintien de leur client en détention porte atteinte à la transparence de l'élection présidentielle et viole le principe de l'égalité de traitement entre les candidats conformément à la loi électorale». Le 5

septembre, la chambre d'accusation près la Cour d'appel de Tunis a rejeté la demande de libération de Nabil Karoui tout en décidant de maintenir les mesures préventives à son encontre : interdiction de voyage et gel des avoirs. Un des responsables du parti de M. Karoui, Ussama Khelifi, a réagi dans la presse locale à cette décision. «Nous ne doutons pas de la justice, mais la catastrophe et la mascarade continuent et menacent le processus démocratique», a-t-il déclaré. Poursuivi depuis 2017 pour blanchiment d'argent et évasion fiscale, le magnat des médias Nabil Karoui a été placé

en détention préventive le 23 août. Toutes ses demandes de libération ont été rejetées jusque-là. La date de son arrestation, 10 jours avant le début de la campagne, avait suscité des interrogations sur une instrumentalisation de la justice par le politique. Le parti de M. Karoui, mais aussi l'Instance chargée des élections en Tunisie (Ise), des observateurs internationaux, et nombre de responsables politiques ont appelé à ce que le candidat incarcéré puisse faire campagne de façon équitable pour le second tour, qui devrait avoir lieu le 13 octobre.

Sabiba O./R. M.



Corée du Nord

Pyongyang tire un missile balistique avant des discussions avec Washington

■ La Corée du Nord a tiré hier ce qui semble être un missile mer-sol balistique, au lendemain de l'annonce par Pyongyang de la tenue samedi de discussions de travail sur le nucléaire avec Washington.

Par Rosa C.

Pyeongyang a pour habitude de procéder à des manœuvres militaires à la veille de pourparlers diplomatiques, une façon pour la Corée du Nord de peser un peu plus dans les négociations. L'état-major sud-coréen a indiqué qu'un missile a parcouru hier matin 450 km en direction de la mer du Japon, à l'est de la péninsule, et a volé à une altitude maximale de 910 km. «Ce missile pourrait être un Pukguksong, c'est-à-dire un missile mer-sol balistique (SLBM), lancé à partir d'un sous-marin et actuellement développé par la Corée du Nord», selon la même source. «De tels actes (...) n'aident pas à apaiser les tensions dans la péninsule coréenne et nous l'exhortons une nouvelle fois à y mettre fin immédiatement», a ajouté l'armée sud-coréenne. Le Pukguksong est un SLBM dont le premier essai réussi remonte au 24 août 2016. Il avait volé sur 500 km en direction du Japon, ce qui avait conduit le leader nord-coréen Kim Jong-Un à affirmer que le territoire continental américain était désormais à portée d'un sous-marin croisant dans le

Pacifique. En juillet, les médias officiels nord-coréens avaient publié des photos montrant M. Kim en train d'inspecter un nouveau sous-marin, faisant craindre que Pyongyang ne développe un programme de SLBM. Le lancement d'un missile mer-sol balistique par la Corée du Nord prouverait que Pyongyang a franchi un nouveau cap sur le plan de son arsenal militaire et que le pays serait désormais en capacité de frapper au-delà de la péninsule coréenne. Ce missile balistique est monté presque à pic, ont affirmé des experts. Selon eux, il s'agirait d'un missile de portée intermédiaire pouvant parcourir environ 2 000 km. Vipin Narang, professeur associé au Massachusetts Institute of Technology (MIT) a qualifié le lancement de hier de «système d'armes nucléaires explicite», contrairement à la dernière série de tirs nord-coréens. Les États-Unis ont déclaré surveiller la situation dans la péninsule coréenne. Selon Tokyo, une partie du missile est tombée dans la Zone économique exclusive du Japon (ZEE), un espace maritime situé entre les eaux territoriales et internationales, la ZEE du Japon représente une superficie de plus de 4 millions de km²,

tout autour de l'archipel. Ces tirs interviennent au lendemain de l'annonce par Pyongyang de la tenue samedi de discussions de travail sur le nucléaire avec Washington, qui devraient relancer le processus diplomatique huit mois après l'échec du sommet de Hanoï. Les deux parties ont accepté d'avoir des «contacts préliminaires» le 4 octobre et des discussions de travail le lendemain, a annoncé mardi le vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères, Choe Son Hui, sans préciser le lieu des discussions. Quelques heures plus tard, la porte-parole du département d'État américain Morgan Ortugas a confirmé la tenue de discussions «au cours de la semaine qui vient», sans livrer plus de détails. «Il semble que la Corée du Nord veuille affirmer sa position avant même le début des pourparlers», a déclaré hier Harry Kazianis, du groupe de réflexion néo-conservateur américain Center for the National Interest. Selon lui, «Pyongyang semble vouloir pousser Washington à renoncer à ses revendications de dénucléarisation totale en échange d'une levée partielle des sanctions». Les négociations sur le nucléaire nord-coréen sont au point mort



R. C. R.

depuis le fiasco du deuxième sommet entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, en février à Hanoï. Les deux hommes s'étaient de nouveau rencontrés en juin à la frontière dans la Zone démilitarisée (DMZ), qui sépare les deux États depuis la fin de la guerre de Corée (1950-53). Cette brève entrevue avait débouché sur la décision de relancer les discussions sur le programme nucléaire de Pyongyang, un peu plus

d'un an après le premier sommet Trump-Kim à Singapour. Cependant, ces négociations n'ont toujours pas repris, le Nord ayant notamment été échaudé par le refus américain d'annuler des manœuvres militaires conjointes avec Séoul cet été. Pyongyang a multiplié depuis juillet des tirs de missiles de courte portée, qualifiés de «provocations» par des responsables américains - même si Donald Trump s'est montré nettement plus conciliant. **R. C.**



Commentaire

Recours

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la France a enterré cette semaine l'un de ses derniers grands présidents de la République en la personne de Jacques Chirac, héritier du gaullisme au charisme international, son successeur, Nicolas Sarkozy, fait également parler de lui dans la presse. En effet, il a été annoncé de façon certaine cette semaine que Nicolas Sarkozy sera jugé pour les dépenses excessives de sa campagne présidentielle malheureuse de 2012, révélées par l'affaire Bygmalion. La Cour de cassation a jugé irrecevable cette semaine son ultime recours, validant son renvoi devant un tribunal. En mai dernier, le Conseil constitutionnel avait considéré que son renvoi devant le tribunal correctionnel n'était pas contraire à la Constitution. Cette décision rendait quasi certain le renvoi de l'ancien président devant le tribunal correctionnel pour «financement illégal de campagne électorale», un délit passible d'un an de prison et de 3 750 euros d'amende. Dans ce dossier, Nicolas Sarkozy est soupçonné d'avoir dépassé le plafond autorisé des dépenses électorales de plus de 20 M€, alors qu'il avait été informé d'un risque de dérapage, ce qu'il réfute. La facture avait atteint les 42,8 M€, soit plus du double du seuil autorisé alors fixé à 22,5 M€. En 2013, le Conseil constitutionnel avait rejeté les comptes de campagne de Nicolas Sarkozy pour un dérapage de 363 615 €. Au printemps 2014, il avait été mis au jour le vaste système de fausses factures entre l'agence de communication Bygmalion et l'UMP visant à couvrir l'emballage des dépenses. Huit autres personnes seront jugées dans cette affaire, dont Bastien Millot, cofondateur de la société Bygmalion. Ainsi, Nicolas Sarkozy, qui après un mandat à l'Élysée au bilan catastrophique n'avait pas réussi à convaincre ses concitoyens à voter pour lui pour un second quinquennat, devra désormais affronter la justice de front pour tenter de laver son nom. L'ironie aura voulu que le dénouement de ses recours ait lieu le lendemain de l'enterrement en grande pompe du président Chirac qui aura, lui, réussi à laisser un souvenir positif et indélébile aux Français, alors même qu'il avait fait l'objet de nombreuses enquêtes judiciaires. Il avait néanmoins toujours réussi à s'en sortir indemne et à éviter de se retrouver embourbé comme l'est aujourd'hui Nicolas Sarkozy qui devra désormais prouver son innocence devant un tribunal comme un banal justiciable. **F. M.**

Procédure de destitution

Trump dénonce un «coup d'État»

Le président américain Donald Trump, menacé par une procédure de destitution pour avoir demandé l'aide d'un gouvernement étranger dans la campagne présidentielle, a dénoncé mardi soir un «coup d'État». «J'en arrive à la conclusion que ce qui est en train de se passer n'est pas un "impeachment", c'est un coup d'État, visant à prendre le pouvoir du peuple, son vote, ses libertés, son deuxième amendement (de la Constitution), sa religion, son armée, son mur à la frontière, et les droits qui lui ont été donnés par Dieu en tant que citoyen des États-Unis d'Amérique !», a-t-il tempêté sur Twitter. Les démocrates ont ouvert il y a une semaine une enquête contre le milliardaire républicain en vue d'une destitution. Ils lui reprochent d'avoir demandé à son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, lors d'une conversation téléphonique il y a deux mois, d'enquêter sur l'ancien vice-président Joe Biden, bien placé pour porter les couleurs démocrates en 2020. Signe de son extrême inquiétude, le président américain était allé jusqu'à suggérer lundi de faire «arrêter» pour «trahison» Adam Schiff, élu démocrate du Congrès qui supervise l'enquête sur les pressions exercées sur M. Zelensky.

Mardi, la défense s'organisait autour de Donald Trump, son chef de la diplomatie et son avocat personnel refusant le calendrier que tentent de leur imposer les élus démocrates du Congrès. En réponse aux injonctions envoyées vendredi par les parlementaires démocrates, le secrétaire d'État Mike Pompeo a en effet jugé «pas faisable» que le Congrès à commence depuis hier à entendre cinq diplomates susceptibles de leur fournir des informations sur le scandale ukrainien. Le secrétaire d'État, qui fait lui-même l'objet d'une injonction formelle de trois commissions du Congrès pour leur livrer des documents nécessaires à leur enquête, s'exprimait dans une lettre virulente adressée à la Chambre des représentants, sans toutefois refuser clairement de se soumettre un jour à leur demande. Considéré comme un des membres les plus influents de l'administration Trump, M. Pompeo faisait partie des personnes ayant écouté l'appel avec M. Zelensky. L'un des cinq diplomates, Kurt Volker, l'envoyé spécial des États-Unis pour l'Ukraine, a démissionné vendredi. Les quatre autres sont l'ancienne ambassadrice des États-Unis à Kiev Marie Yovanovitch, le secrétaire d'État adjoint chargé des Affaires euro-

péennes George Kent, l'ambassadeur auprès de l'Union européenne Gordon Sondland et un conseiller de M. Pompeo au département d'État, Ulrich Brechtbuhl. Les injonctions qui les concernent «ne peuvent qu'être comprises comme une tentative d'intimider, de harceler et de maltraiter les éminents professionnels du département d'État», estime M. Pompeo dans sa lettre. M. Pompeo «devrait immédiatement cesser d'intimider les témoins du département d'État pour se protéger et protéger le président», ont répliqué les présidents des commissions des Affaires étrangères, du Renseignement et de supervision de l'exécutif. Prévenant que le chef de la diplomatie était «maintenant un témoin direct dans l'enquête», les représentants démocrates Eliot Engel, Adam Schiff et Elijah Cummings ont ajouté que tout effort destiné à empêcher des témoins de parler aux élus était «illégal et constituera(it) une preuve d'entrave à l'enquête de destitution». Sommé lui aussi de livrer des documents au Congrès, l'avocat personnel du président, Rudy Giuliani, a tweeté lundi soir que l'injonction des élus démocrates soulevait «de graves questions en termes de légitimité et de constitutionnalité».

Nadia Agsous, initiatrice de «L'Algérie, un rêve d'artistes»

Quand hirak et silmya sont portés par l'art à Paris

■ «La Révolution du sourire», en cours en Algérie depuis le 16 février dernier, inspire les artistes algériens pour en organiser une exposition pleine de couleurs et d'expressions. Ce sont des artistes algériens qui participent au hirak à partir de la France qui ont décidé de partager leurs œuvres artistiques réalisées en plein rassemblement populaire sur la Place de la République, à Paris.

Propos recueillis par Abila Selles

À travers cette exposition prévue du 5 au 10 octobre courant à La Fabrique, made in Bagnolet, les artistes participants dont Chérif Ahmed-Chaouch, Hacene Bensaad, Zahra Agsous, Moho Sahraoui, Mustapha Sedjal, Hammadi Amina, Bachir Yanat, Abdelali Mouada, Dalila Ammari Chaieb, Anouar Boudia et Naser Yanat, partageront avec le public leurs émotions, visions et rêves d'une Algérie meilleure. Cette exposition est la manière pacifique qu'ont choisie les artistes pour prendre part plus concrètement à cet événement. En effet, ces artistes ont voulu «retranscrire de manière picturale leur vision du mouvement. Ils veulent exprimer leurs émotions, leur colère, leurs idéaux, leurs espoirs et leur rêve d'une Algérie libre, juste et humaine».

Dans ce qui va suivre, l'initiatrice de l'évènement, l'écrivaine Nadia Agsous nous en parle avec plus de détails.

Le Jour d'Algérie : En quoi consiste cette exposition ?

Nadia Agsous : L'exposition «L'Algérie, un rêve d'artistes» regroupera 12 artistes de la diaspora algérienne vivant à Paris et en région parisienne. Tout au long de l'exposition, le public aura le loisir de découvrir les arts visuels comme la peinture, le dessin, la laque, le vitrail, le travail sur cuivre et la photographie, l'un des médiums des arts médiatiques.

L'exposition sera structurée en deux parties. Dans un espace du lieu de l'exposition, seront montrées au public les œuvres collectives créées par un groupe d'artistes, les dimanches, sur la Place de la République, à l'occasion des rassemblements organisés dans le cadre de la «Révolution du sourire». Le mouvement de contestation populaire qui a cours en Algérie depuis le 16 février a inspiré un grand nombre d'artistes, femmes et



hommes. Et ici à Paris, elles et ils ont eu l'idée de peindre ensemble, en communion, dans un esprit collectif, mutualiste et bon enfant. Dans un deuxième espace, seront exposées les œuvres individuelles que les artistes ont créées dans leurs ateliers, inspirés par le contexte politique et social qui prévaut en Algérie. A travers leurs créations, les artistes expriment leur souhait de voir advenir une Algérie libre, démocratique, juste et humaine. Si l'Algérie telle que la rêvent les artistes est au cœur de cette exposition, les femmes algériennes qui manifestent sur la Place de la République sont également mises à l'honneur à travers notamment une série de photographies. Les femmes jouent un rôle prépondérant au sein de ce mouvement inédit car elles sont, au même titre que les hommes, concernées par cette «Révolution» en tant que personnes humaines amputées de leurs droits.

Comment avez-vous eu l'idée d'organiser une telle exposition ?

Cette exposition est le résultat d'un constat. Depuis le 24 février, date à laquelle les rassemblements ont commencé ici à Paris, des collectifs se sont constitués et ont organisé des conférences, des rencontres, des tables rondes autour de la situation en Algérie. Tout ce qui a été organisé et continue à être organisé, est axé sur le débat d'idées. Les artistes sont présents sur la Place de la République tous les



dimanches, et à chaque rassemblement, ils peignent ensemble. D'autres artistes ont fait le choix de rendre hommage à la révolution qui a cours en Algérie en créant dans leurs ateliers. Il nous a semblé important de rendre visibles leurs œuvres, collectives et individuelles, ainsi que leur rôle dans cette dynamique populaire révolutionnaire.

Pourquoi le 5 octobre ?

Cette date symbolique a été choisie par les artistes, car elle fait écho au mouvement de contestation populaire actuel. L'idée est de rendre hommage aux centaines de jeunes qui, le 5 octobre 1988, avaient envahi les rues des villes algériennes pour manifester contre le régime politique et les inégalités sociales. Cette manifestation a été réprimée dans le sang.

Comment se déroulera le vernissage ?

Lors du vernissage, nous avons prévu une conférence intitulée «L'Art en Algérie, Histoire, Mémoire et Perspectives». Les intervenants seront au nombre de 3 : Rabah Chaïb, enseignant d'art à la retraite. Il abordera la question de l'art selon une pers-

pective historique. Habib Bouchayou, enseignant d'Arts appliqués, axera son intervention sur la formation de l'Art en Algérie, ses déficits et ses conséquences. L'intervention d'Emilie Goudal, historienne de l'art et chercheuse associée au Centre Norbert Elias (CNRS/EHES), portera sur la production artistique contemporaine durant la période post-indépendance. L'objectif de cette conférence, qui sera suivie d'un débat, est d'amorcer une réflexion sur l'Art en Algérie et de débattre de ses limites et de ses perspectives.

Le vernissage sera agrémenté de deux activités culturelles. Le comédien Nidal El Mellouhi interpra un extrait de la pièce de théâtre du metteur en scène Abdelkader Alloula, Homk Salim. Plus tard dans la soirée, les Dames de la chorale berbère de Bagnolet entonneront des chants du patrimoine immatériel culturel berbère.

Jusqu'à quel point pensez-vous que l'art pourrait contribuer à cette révolution ?

L'art est le sel de la vie. Une société sans art est une société sans âme. L'art nous incite à la

méditation, à la réflexion. Il fait appel à nos émotions, à nos affects ; il anime et égaye notre sensibilité visuelle ; il humanise notre rapport aux choses de la vie. L'expression artistique des Algériennes et Algériens qui exposeront le 5 octobre est un monde aux couleurs de l'arc-en-ciel. En célébrant l'Algérie, ces artistes mettent en exergue leur rêve d'une autre Algérie, différente de celle que nous avons connue jusque-là.

Chaque geste créateur posé sur la toile, chaque coup de peinture, chaque trait de crayon, chaque clic sur l'objectif d'un appareil photo, sont des messages de soutien et d'espoir que ces artistes adressent à l'Algérie, aux Algériennes et aux Algériens, qui manifestent massivement et pacifiquement (Silmya) pour exiger un changement radical du système et l'avènement d'une Algérie nouvelle.

Les œuvres artistiques qui ont vu le jour pendant la période de la «Révolution du sourire» sont autant de traces laissées par ces artistes qui contribueront à l'écriture picturale de l'histoire contemporaine algérienne.

A. S.

Festival international de la bande dessinée d'Alger

Forte affluence dès les premières heures

Le 12^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) a ouvert ses portes mardi après-midi à Alger, devant un public fort présent dès les premières heures à l'esplanade Riad El Feth.

Majoritairement lycéens et universitaires, certains visiteurs se sont enquis du stand de l'Amérique aussi simple soit-il, décoré d'affiches et de posters reflétant les héros du comique américains de Marvel, D.C Comics, Superman, Batman et Wonder Woman.

D'autres ont préféré entamer leur visite chez Bouchra Mokhtari, auteur de la BD «Les

aventures de Zozo», qui expose par là même ses albums et tableaux artistiques.

A l'instar de l'Espagne et de Cuba, la Pologne a intéressé les jeunes visiteurs à travers l'exposition du bédéiste Jakub Rebelka intitulée «La cité des chiens».

Le public était également au rendez-vous avec l'exposition du magazine «M'kidche» (1969) qui célèbre son 50^e anniversaire lors de cette manifestation.

Présent à la cérémonie d'inauguration, aux côtés d'autres membres du gouvernement et de la commissaire du Fibda, Dalila

Nadjem, le ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, a donné le coup d'envoi de cette manifestation de grande envergure.

Doublement distingué, Sid Ali Oudjiane a remporté le prix de la meilleure «affiche» en prévision de la 12^e édition du Fibda 2019, et le prix d'«excellence» lui offrant un voyage tout frais payés pour la participation au Festival international de la bande dessinée «Comic-Con international» prévu à San Diego (Etats-Unis) en juillet 2020.

L. B.

AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Esplanade de Riadh-El-Feth (El-Madania, Alger)

jusqu'au 5 octobre : 12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).



Basketball / Super-Division

Le championnat ajourné aux 18-19 octobre

LE COUP d'envoi de la saison 2019-2020 du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), sera donné le week-end du 18-19 octobre au lieu des 4-5 du même mois, a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Cette dernière n'a avancé aucune raison pour expliquer ce changement. Vingt équipes, réparties en deux groupes (A et B), disputeront la première

phase du championnat qui portera désormais l'appellation de Super-Division au lieu de Division nationale 1. Pour ce qui est du championnat féminin (Division nationale dames), la FABB a décidé de faire démarrer la compétition le week-end du 25-26 octobre. Comme la saison dernière, huit équipes seront sur la ligne de départ et évolueront dans un groupe unique, selon l'instance fédérale.

Championnat arabe dames de handball Le GSP bat la Gendarmerie de Djibouti

LE GS Pétroliers a surclassé la formation djiboutienne de Gendarmerie 49-05 (mi-temps : 21-01), mardi à Amman (Jordanie) en match comptant pour la cinquième journée du Championnat arabe des clubs de handball (dames). C'est la cinquième victoire en autant de rencontres pour les handballeuses algériennes après celles remportées contre les Syriennes de Nabq (33-14), les Irakiennes d'Erbil (48-17) et les Jordaniennes de Hartha (36-31) et d'Amman Club (43-17). L'équipe algérienne devait boucler sa participation hier avec une dernière rencontre contre les Syriennes de Police (17h00).

Une victoire du représentant algérien sera synonyme de consécration finale. Aujourd'hui pour la dernière journée du Championnat arabe, les «Pétrolières» seront exemptes. La 4^e édition du Championnat arabe féminin des clubs champions de handball, qui a débuté jeudi dans la capitale jordanienne Amman, regroupe sept clubs issus de cinq pays : Hartha et Club Amman (Jordanie), GS Pétroliers (Algérie), Police et Nabq (Syrie), Gendarmerie (Djibouti) et Erbil (Irak). La compétition se déroule sous forme de mini-championnat, le premier au classement à l'issue des six journées étant champion arabe.

Cyclisme/(Cadets / Juniors)

La course nationale le 5 octobre à El Kseur

UNE COURSE nationale pour les catégories Cadets-Juniors est prévue le 5 octobre 2019 à El Kseur (Béjaïa), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). «Cette course se déroulera sur une boucle de 30 kilomètres, que les concurrents devront parcourir deux fois, aussi

bien les cadets que les juniors, pour une distance globale de 60 kilomètres», a encore précisé l'instance. Les participants commenceront à se rassembler vers 7h30, avant de prendre le départ, qui sera donné vers 8h30, devant le siège de l'Assemblée populaire communale (APC).

Equitation

Examen de premier degré de saut d'obstacles samedi

UN EXAMEN de passage de grade de premier degré de saut d'obstacles aura lieu samedi prochain au centre équestre «Etrier oranais» d'Oran. Ce stage d'examen, en faveur d'une quarantaine de jeunes cavaliers et cavaliers âgés de 10 à 12 ans du club formateur de Etrier oranais, sera encadré par un expert de la Fédération équestre algérienne. Cet examen de premier degré est composé de 3 épreuves : la théorie, la reprise de dressage et le parcours de saut d'obstacles. Pour réussir ce stage, il faut obtenir 50 % minimum des points dans chaque partie pour chaque concurrent. Selon le président de «Etrier oranais», Zoheir Remili, «le but

n'est pas de sauter un obstacle, mais de franchir un obstacle dans l'équilibre et en harmonie avec le cheval». En marge de cet examen, le club Etrier oranais organise une réception en l'honneur du jeune cavalier Remili Fares qui a réalisé dernièrement une belle performance (3^e place du podium) au concours international de saut d'obstacles des jeunes talents qui a regroupé les meilleurs cavaliers arabes et étrangers de 39 nations, du 24 au 29 septembre au Parc des expositions du Kram, en Tunisie, à l'occasion du 14^e Salon international de l'agriculture, du machinisme agricole et de la pêche - SIAMAP 2019.

Ligue professionnelle de football

La programmation, ce casse-tête

■ Il semblerait que la Ligue professionnelle de football rencontre encore des difficultés avec l'éternel problème de la programmation qui tracasse les responsables de la balle ronde nationale.

Par Mahfoud M.

Ainsi, il faut savoir que pas moins de dix matchs en retard attendent d'être reprogrammés et concernent les équipes participant aux différentes compétitions internationales, soit les coupes africaines et arabes, à savoir le CRB, le PAC, le MCA, l'USMA, la JSK et la JSS. Il sera certainement difficile de caser toutes ces rencontres en retard pour ensuite assainir le championnat et permettre de jouer les prochaines journées dans les meilleures conditions. Pis, la situation s'annonce plus compliquée avec le match retour des éliminatoires du CHAN et le stage qui le précède, programmé pour ce mois d'octobre qui rendra les choses encore plus difficiles. Ainsi, il faut s'attendre à ce que la LFP connaisse une situation très difficile, sachant que la FAF insiste pour que le championnat s'arrête au moment où ces matchs internationaux sont programmés que ce soit pour l'EN A ou celle des joueurs locaux, en plus du



Medouar dans de beaux draps

fait qu'il refuse que ces matchs en retard soient programmés lors des dates-FIFA, à savoir, jeudi et mardi prochains, où l'EN sera appelée à jouer en amical respectivement face à la RDC et la Colombie. Le match retour face au Maroc aura lieu le 18 octobre prochain, faut-il le rappeler, alors que le stage débute cinq jours auparavant. Tout cela pour dire que la situation est très délicate pour la LFP et son président, Abdelkrim Medouar, qui devra se débrouiller pour

trouver une solution. Tout cela prouve encore une fois que la gestion de la programmation du championnat laisse à désirer et qu'il n'y a pas de stratégie assez claire, sachant que la LFP aurait pu programmer des matchs avancés pour éviter de tomber dans le piège des matchs en retard qui s'accumuleront encore plus, vu qu'il y a encore quatre clubs toujours en course dans les compétitions internationales.

M. M.

Coupe arabe des clubs (16^e de finale - retour)

La JS Saoura sort la tête basse

La JS Saoura a été éliminée de la Coupe arabe des clubs de football, après la défaite concédée devant les Saoudiens d'Al-Shabab sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 0-0), mardi soir à Ryadh en 16^e de finale retour de la compétition arabe. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Abdellah Al-Hamdan (72) et Mohamed Sehlouli (84)

pour Al-Shabab. La mission des Bécharis était déjà impossible après la lourde défaite concédée lors du match aller (3-1) au stade 20-Août de Béchar, rejoignant ainsi le CS Constantine qui avait été éliminé par Al-Muharrar du Bahreïn (victoire 3-1, défaite 0-2). Le MC Alger sera le seul club algérien présent en 1/8^e de finale de la compétition arabe, après

sa qualification lundi soir aux dépens des Omanais de Dhofar (1-1) en match retour disputé à Salalah. Lors du match aller joué au stade du 5-Juillet (Alger), les Mouloudéens s'étaient imposés sur le score de 1 à 0, grâce à une réalisation signée par le défenseur central Ayoub Azzi.

Mondiaux-2019 d'athlétisme

Lahoulou heureux de sa qualification aux JO

L'Algérien Abdelmalik Lahoulou, 8^e sur 400m haies à Doha, s'est dit mardi satisfait à «100 %» de sa prestation aux Championnats du monde-2019 d'athlétisme au cours desquels l'objectif était de se qualifier en finale. «Je suis content et satisfait à 100 %. Dès le début, l'objectif était de faire une finale avec les grands athlètes de la spécialité. J'ai réussi à franchir une étape (dans ma carrière) avec, à la clé, un record d'Algérie et une qualification aux Jeux Olympiques», a écrit l'athlète sur sa page Facebook. Revenant sur la finale de lundi, au cours de laquelle il est arrivé huitième et dernier, le natif de Jijel (27 ans) a expliqué qu'il était «fatigué un peu», ce qui l'a empêché de «faire (son) rythme habituel». «Mais on va analyser la course pour savoir où se situe le

problème et bien sûr régler ça pour les prochaines compétitions», a-t-il ajouté. Aligné dans le 8^e couloir, le champion d'Afrique algérien a réalisé un chrono de 49.46, débordé par le rythme de la course remportée par le Norvégien Karsten Warholm (47.42) qui a réussi à conserver sa médaille d'or remportée en 2017 à Londres. La médaille d'argent est revenue à l'Américain Rai Benjamin (47.66), devant le Qatar Abderrahman Samba en bronze (48.03). En se qualifiant samedi pour la finale, Lahoulou avait pulvérisé le record national de la distance qu'il détenait depuis 2018 avec la marque de 48.39 (contre 48.47 aux Championnats d'Afrique à Asaba, Nigeria). Avant Lahoulou, aucun hurdler algérien n'avait réussi à se qualifier pour une finale de Championnats du

monde. Il est en revanche le 17^e Algérien à s'être hissé en finale de Mondiaux d'athlétisme, toutes spécialités confondues.

Bilel Tabti éliminé

De son côté, Bilel Tabti a été éliminé dès les séries du 3000 m steeple des Championnats du monde 2019 d'athlétisme à Doha (Qatar), terminant à la 12^e place de la 2^e série avec un chrono de 8:35.15. Les trois premiers se sont qualifiés pour la finale. La première place est revenue à l'Éthiopien Lamecha Girma (8:16.44), devant le Marocain Sofiane El Bakkali (8:17.96). Le Kényan Abraham Kibiwot a pris le troisième billet qualificatif avec un chrono de 8:18.46. Ces Mondiaux-2019 d'athlétisme se déroulent du 27 septembre au 6 octobre à Doha.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Risque d'inondations à Tizi-Ouzou

Des projets structurants construits sur des lits d'oueds

DES PROJETS structurants de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été construits dans des lits d'oueds et sont menacés par des inondations, ont révélé mercredi des rapports des points noirs de la direction locale des ressources en eau (DRE) et des travaux publics (DTP) dont une copie a été remise à l'APS.

Ce document présenté mercredi devant les élus au deuxième jour de la session, consacré à la préparation de la saison hivernale 2019/2020, fait état de «l'édification d'infrastructures urbaines dans des lits d'oueds».

Il s'agit notamment de la rocade sud (à hauteur de Boukhalfa, entrée ouest de Tizi-Ouzou), du pôle universitaire de Tamda, l'entrée du nouveau stade de football 50 000 places, et le pôle d'excellence de Oued Fali. La liste des points vulnérables aux inondations au niveau de la commune de Tizi-Ouzou, élaborée par une commission mixte regroupant la DRE, l'antenne locale de l'Office national d'assainissement, la direction des travaux publics et le cabinet du wali, suite à des sorties sur le terrain, a relevé que l'oued Fali «menace certaines zones du pôle d'excellence de oued Fali, la partie basse du village Tassadort, et peut constituer un danger sur un tronçon de la rocade sud à hauteur de l'échangeur vers Draa El Mizan». L'oued Sebti (un affluent de l'oued Sébaou) menace la zone dite «l'Habitat» et la RN 12 à la sortie est de la ville de Tizi-Ouzou, où un «pont a été déjà emporté par les crues, ce qui a engendré la fermeture de cet axe routier important».

Alors que les talwegs Maiza et Ighzer Boukhbou entre Tala Allam et Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou) menacent le versant nord et aval de la RN 12 et l'entrée du nouveau stade de football de 50 000 places et certains équipements du pôle

d'excellence. Par ailleurs, les talwegs affluents de l'oued Aissi, traversent au centre la zone d'Alma, ainsi que l'hôpital psychiatrique ce qui peut constituer un danger sur la RN 12.

L'oued Tamda coupe en deux les nouvelles cités universitaires du pôle de Tamda où «le risque de crues est très important et le talweg en contrebas des lotissements Salhi et Hamoutene peut constituer un réel danger sur ces deux ensembles d'habitations», a-t-on précisé. Ce document relève d'autres points noirs dans la ville de Draa Ben Khedda qui est située à la confluence de deux cours d'eau majeurs qui sont le Sébaou et Bougdoura (zone 400 logements ERCA et partie sud-est de la ville), la commune d'Azeffoune, dont la ville est traversée par l'oued Tifrest. De son côté la DTP a énuméré dans son rapport présenté lors de la même session, une liste de 11 axes routiers situés sur des hauteurs dépassant les 800 mètres d'altitude qui ont été bloqués par la neige et 11 autres touchés par des glissements de terrain et des éboulements. Il s'agit notamment de la RN 12, principal axe autoroutier reliant Tizi-Ouzou à Alger en passant par Boumerdès à l'Ouest et vers Béjaïa à l'Est, la rocade sud, à hauteur de oued Fali, de la gare multimodale de Bouhinoune, et de la rocade nord. Pour sa part la direction de la Protection civile a recensé pas moins de 62 sites (axes routiers, villages cités) concernés par le problème de stagnation des eaux pluviales lors des dernières averses de pluies. Ces 62 sites sont répartis sur 25 communes. Parmi les sites importants ayant été touchés par ce problème figure la RN 12 à hauteur du centre d'enfouissement technique de oued Fali, la résidence universitaire de Boukhalfa et la gare intermédiaire dite «station de Beni Doula».

Samah Y.

Présidentielle

Mouloud Hamrouche réitère son refus d'être candidat

L'ANCIEN chef de gouvernement Mouloud Hamrouche a répondu par un «non» aux nombreuses sollicitations pour sa candidature à la présidentielle. En fait, il n'a fait que confirmer et réitérer sa position de refus précédemment exprimée et ce, dans un communiqué rendu public hier mercredi dont voici le texte intégral : «J'ai eu à prendre une position et formuler mes points de vue sur la situation que vit notre pays, sur l'espoir que nourrissent nos concitoyens ainsi que sur des échéances projetées. J'ai toujours réfuté la confusion et rejeté la mystifica-



tion. Je continue à croire que la nature des exigences du moment ne peut être exaucée par des promesses.

Elle requiert des engagements des plus clairs, des plus forts, des plus larges et des plus inclusifs. Je remercie celles et ceux anonymes qui souhaitent me voir impliquer dans les joutes électorales et leur rappeler que ma position sur cette question est claire et inchangée, mais mon engagement demeure total et mon espoir, comme eux, intact.

R N

Quand il va pleuvoir chez nous



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Attribution de logements à Sidi-Aïch / Béjaïa

Des demandeurs déçus bloquent la route nationale

■ La route nationale n° 26, reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest est coupée depuis deux jours à la circulation routière à Sidi-Aïch par des demandeurs et souscripteurs déçus de constater que leurs noms ne figurent pas sur la liste des bénéficiaires du programme LPA.

Par Hocine Cherfa

Ils exigent, à travers leur action très préjudiciable aux usagers, l'annulation pure et simple de la liste des bénéficiaires des 173 unités (34 pour les +35 ans et 129 pour les -35 ans) affichée le 30 septembre dernier. Les usagers de la route sont, amplement, pénalisés par cette action. Certains ont emprunté la RN12 par Adekar pour rejoindre Alger, ou rallié Timezrit vers Sidi-Ayad pour

rejoindre Seddouk puis l'autoroute de Béjaïa ralliant la pénétrante autoroutière Est-Ouest au lieu-dit Akhnak (Seddouk). Les demandeurs de logement malheureux ont exigé de rencontrer le maire et le chef de daïra. Notons que le dépôt des dossiers pour le programme de logements sociaux de type LPA a commencé il y a trois jours dans la commune d'Aokas. «L'opération se poursuivra jusqu'au 31 du mois courant», a-t-on appris. A titre de rappel, la commune d'Aokas a bénéficié d'un quota de 80 logements, à l'instar de plusieurs autres communes de la wilaya de Béjaïa, dans le cadre du programme 2014/2019. Le site choisi pour abriter ces logements est le lieu-dit «le marché du centre». A Toudja, le siège de la mairie a été fermé aussi par les villageois de Tadrart, Zizloun et Ighil Saïd, qui réclament le maintien des projets d'aménagement des routes validé précédemment par la commission d'aménagement au profit de ces hameaux. A Béjaïa, les transporteurs privés de voyageurs de la ligne 13, reliant Takliât à Porte Sarazine (port de

Béjaïa), ont observé un débrayage avant-hier pour dénoncer la décision qui leur est notifiée par la direction du transport afin d'assurer le transport jusqu'à Takliât Ouffela. Une décision refusée par les transporteurs en raison de l'état de délabrement de la route qui devait être aménagée et sécurisée au niveau de certains virages situés dans la descente du village notamment jusqu'à Takliât Sud (Oueda). La décision a été prise suite à un accord conclu avec la commission mixte lors d'une sortie effectuée auparavant sur le lieu. Les habitants se sont rassemblés quant à eux devant le siège de la direction des transports afin d'exiger le respect de cet accord par les transporteurs qui, apparemment, exigent la sécurisation totale du tronçon pour ne pas exposer les voyageurs au danger. Les habitants expriment, quant à eux, leur calvaire quotidien à cause de l'absence de transport depuis des années, une situation qu'ils ne veulent plus tolérer dorénavant, avertissement-ils.

H. C.